

DES

ENSEIGNES

DE PÉLERINAGE;

PAR

M. E. HUCHER,

Membre de l'Institut des provinces, du Conseil de la Société française, et correspondant
des Ministères d'Etat et de l'Instruction publique.

*(Extrait du Bulletin monumental publié à Caen
par M. de Caumont.)*

PARIS,

DERACHE, RUE DU BOULÖY, 7;

CAEN, TYP. DE A. HARDEL, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
Rue Froide, 2.

1853.

Document



0000005721016





DES ENSEIGNES

DE PÉLERINAGE.

Voici de petits monuments peu connus, rarement cités, et qui présentent cependant un vif intérêt au point de vue de l'histoire des mœurs et de la dévotion de nos aïeux. Ducange, ou son continuateur, dit que le mot *enseigne* s'entend de diverses manières, et lorsqu'il cite un texte qui se rapporte expressément à nos enseignes, il se trompe sur le caractère de l'objet en question; « Ubi, dit-il, *verbo insignium*, ubi « *sacrum numisma vulgò médaille significatur*, ut et in lit. « *remiss.*, ann. 1397, ex reg. 153, ch. 129 : *Lors le dit « Toustain eut sachié de sa bourse une enseigne d'argent « qui pouvoit bien valoir 2 sols ou environ..... Quelle « enseigne est-ce? Elle est de Montfort ou du Mont-St.-« Michiel?* »

Nous donnerons plus bas précisément, une enseigne du Mont-St.-Michel; il est vrai qu'elle est de plomb, mais pour être d'argent, l'enseigne de Toustain n'était pas une médaille; le moyen-âge n'a pas frappé de médailles: c'était un souvenir de pèlerinage que le pèlerin gardait dans sa bourse, ne voulant pas, sans doute, tenter la cupidité en le portant ostensi-

blement. C'est au mot *SIGNVM*, plus spécialement employé sur nos plaques, que Ducange aurait dû expliquer l'usage des *enseignes* s'il l'avait connu, mais il garde entièrement le silence à leur sujet.

On aura une idée nette et précise du sens qu'il faut attacher aux mots *enseigne* et *signum* ou même *sigillum*, lorsqu'on aura parcouru les lignes qui suivent (1).

ENSEIGNE DE SAINTE MARIE-MADELEINE.



Plaque de plomb oblongue. Dans la partie centrale, N.-S., assis sur un siège élevé et pourvu d'un gradin sur lequel reposent ses pieds, tend la main droite à la Madeleine, qui, les cheveux épars et prosternée à terre, dans une position suppliante, rampe vers le Sauveur en relevant un peu la tête; au-dessus et dans le champ un vase de parfums et deux écussons dont l'un offre le blason d'Anjou ancien, *semé de France au lambel de gueules* avec une bande pour brisure, et l'autre celles de Provence *d'or à quatre pals de gueules*.

A l'entour : *SIGNVM ? BEATE : MARIE : MAGDALENE*
..... et intérieurement : *SANCTI : MAXIMINI :*

Cette enseigne a tous les caractères d'un monument du XIV^e siècle. Elle consacre le souvenir du culte fervent rendu, pendant tout le moyen-âge, à la mémoire de sainte Marie-Madeleine, au couvent de St.-Maximin, en Provence.

(1) Conf. *Notes pour servir à l'étude des méreaux*, par M. J. Rouyer. *Revue numismatique*, année 1849.

Ce petit monument a été trouvé, à Paris, dans le lit de la Seine.

Tout le monde connaît les paroles du Sauveur qui ont rendu à jamais célèbre la sœur de Marthe et de Lazare : *Pourquoi lui faites-vous de la peine*, dit-il à ses disciples, au moment où cette femme venait de répandre sur lui un parfum précieux, *l'œuvre qu'elle a exercée à mon égard est digne d'éloges : en vérité, je vous l'assure, partout où cet Evangile sera annoncé dans l'univers entier, cette même action sera publiée à sa louange.*

La représentation figurée sur notre plomb rappelle l'action qui devait assurer à la Madeleine une éternelle renommée, en même temps qu'elle est la preuve vivante de la réalisation des promesses du Sauveur.

En effet, cette espèce de médaille provient, comme je vais le démontrer, du couvent de St.-Maximin, dépositaire des reliques de notre sainte, et devenu, à ce titre, un lieu de pèlerinage fameux, qui a été en possession, avec la St^e.-Baume, d'attirer un nombre immense de pèlerins. Des hommes de guerre, des princes illustres, des poètes fameux, et même des souverains pontifes ont visité ces lieux et mis ainsi le sceau à la prédiction du Sauveur.

On sait encore que l'Eglise a vu dans cette femme la même dont N.-S. a dit, dans la profonde miséricorde de son cœur, *Beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé* (1), la même qu'il a exaltée dans cette promesse auguste : *Marie a choisi la meilleure part qui ne lui sera point ôtée* (2), la même, enfin, qui, se tenant éplorée près du tombeau du Christ, eut le bonheur de le voir la première après sa résurrection.

(1) Luc, VII, 47.

(2) Luc, X, 43.

Mais ce que peu de personnes connaissent, c'est cette partie de la vie de sainte Marie qui commence à la dispersion des apôtres et finit à sa mort; c'est la preuve de son séjour en Provence, consacrée, à travers les âges, par les pèlerinages dont notre enseigne est un précieux souvenir, et authentifiée par la découverte faite, au XIII^e. siècle, de son corps dans la crypte de St.-Maximin.

Raban Maur, évêque de Mayence, a écrit, au IX^e. siècle, une vie estimée de sainte Marie-Madeleine, à laquelle nous empruntons ce qui va suivre.

La quatorzième année après l'ascension du Sauveur, saint Pierre, qui devait quitter l'Orient pour aller à Rome, désigna les prédicateurs de l'Evangile destinés à parcourir les Gaules et l'Espagne.

A la tête des vingt-quatre pontifes choisis, était le célèbre docteur Maximin, l'un des soixante-dix disciples du Sauveur.

Sainte Marie-Madeleine, unie, par le lien de la charité, à la religion et à la sainteté de ce disciple, résolut de ne point le quitter. Suivie de sainte Marthe et de sainte Marcelle, elle prit, avec saint Maximin, le chemin de l'Occident, et débarqua, après une longue traversée, dans la Viennoise près Marseille.

Saint Maximin s'établit à Aix où la semence divine, répandue par sa bouche, fit de nombreux prosélytes à la foi nouvelle, puisamment aidé dans son apostolat par sainte Marthe qui, à Avignon et à Arles, témoigna, par des miracles, de la sublimité de sa mission.

Quant à Marie, *appliquée à la cèleste contemplation, elle gardait fidèlement la meilleure part : quoiqu'elle fût sur la terre retenue par les liens de son corps, elle vivait néanmoins en esprit au milieu des délices du ciel et jouissait de ses ineffables douceurs autant qu'il est permis à des créatures mortelles.*

Comme le temps où sa très-sainte âme devait être délivrée de la prison du corps approchait, le Seigneur et Rédempteur des hommes lui apparut. Elle vit cet unique objet de ses désirs, Jésus-Christ en personne, accompagné d'une multitude d'anges, qui l'appelaient à lui avec douceur et miséricorde, pour la mettre en possession de la gloire du royaume céleste.

Enfin elle mourut, l'amie spéciale et l'apôtre du Seigneur, le onzième jour avant les calendes d'août..... L'évêque Maximin mit, dans un magnifique mausolée, son très-saint corps embaumé avec divers aromates, et éleva ensuite, sur ses bienheureux membres, une basilique d'une belle architecture. On montre son sépulcre qui est de marbre blanc, et on y voit, représenté en sculpture, comment, dans la maison de Simon, elle mérita le pardon de ses péchés, aussi bien que l'office de piété qu'elle rendit au Sauveur pour sa sépulture.

La St^e.-Baume (1), cette grotte célèbre, fut, on le sait, le lieu choisi par sainte Marie-Madeleine pour faire pénitence et s'adonner à la contemplation : c'est une caverne creusée dans un énorme rocher à plus de 2800 pieds de hauteur; et l'on montre tout auprès une petite roche élevée de 8 ou 10 pieds, où l'on dit que Madeleine se tenait de préférence, abîmée dans la ferveur de la vie contemplative.

La St^e.-Baume devint bientôt après la mort de sainte Madeleine, un lieu célèbre de pèlerinage; d'illustrés visiteurs y déposèrent le tribut de leurs prières : Pétrarque suspendit, aux voûtes de la caverne, une tablette sur laquelle étaient reproduits trente-six vers latins qui commencent ainsi :

« Dulcis amica Dei, lacrymis inflectere nostris :

(1) Département du Var, à 28 kilomètres de Brignolies.

Toutefois, la St^e.-Baume ne renfermait pas les reliques de notre sainte; d'après une ancienne vie de sainte Madeleine qui remonte au V^e. siècle, son corps reposait dans un tombeau d'albâtre, sous l'église de l'abbaye de St.-Maximin, à côté de celui de ce saint personnage et de ceux de saint Sidoine et de sainte Marcelle.

Une inscription célèbre de l'an 710, dont nous parlerons bientôt, et le témoignage de Raban Maur, qui date du IX^e. siècle, confirment cette donnée.

Lors des ravages des Sarrazins, les religieux Cassianites qui étaient préposés à la garde du corps de sainte Madeleine, le retirèrent secrètement du tombeau d'albâtre où il était déposé et le placèrent dans celui de saint Sidoine; c'est ce que nous apprend l'inscription dont nous parlons et dont l'authenticité a été établie; en voici la traduction :

« L'an de la nativité du Seigneur 710, le 6^e. jour du mois
« de décembre, sous le règne, d'Eudes, très bon roi des
« Français, au tems des ravages de la perfide nation des Sar-
« razins, le corps de la très-chère et vénérable sainte Marie-
« Madeleine a été, à cause de la crainte de ladite perfide
« nation, transféré très-secrètement, pendant la nuit, de son
« sépulcre-d'albâtre dans celui-ci qui est de marbre, du
« quel l'on a retiré le corps de Sidoine, parce qu'ici il est
« plus caché. »

Je vais rapporter brièvement les circonstances fort remarquables de la découverte de ce document.

Au XIII^e. siècle, une tradition un peu confuse indiquait seule la crypte de St.-Maximin comme le lieu de dépôt des reliques de notre sainte; le voisinage de la St^e.-Baume donnait, à la vérité, du poids à cette tradition, mais aucun témoignage authentique n'en assurait la véracité.

Charles, prince de Salerne, qui fut désigné plus tard sous le nom de Charles II et sous les titres de roi de Sicile et de

comte de Provence, entreprit de faire des fouilles à St.-Maximin; ce prince, mu par un sentiment de tendre dévouement à la mémoire de Madeleine, s'entoura des hommes les plus capables de le guider dans ses recherches, fit compiler les anciennes chroniques, et se rendit à St.-Maximin vers la fin de l'année 1279; la crypte avait été remplie de sable pour la dérober, croit-on, aux ravages des Sarrazins. Après de nombreuses recherches auxquelles le prince prit une part si active qu'il *était tout trempé de sueur*, on finit par découvrir un sépulcre de marbre, celui de saint Sidoine. Une odeur merveilleuse s'en exhala aussitôt; on l'ouvrit immédiatement, et le corps d'une femme, moins la mâchoire inférieure, parut à tous les yeux (1).

Dans le but de procéder régulièrement à la reconnaissance de ce dépôt, le prince fit refermer le sarcophage et y apposa son sceau; il convoqua ensuite, pour le 18 décembre, les prélats voisins, et ce jour-là, en présence des archevêques d'Aix et d'Arles, et après la reconnaissance des sceaux, on fouilla l'intérieur du tombeau.

Un morceau de liège auquel on n'avait pas d'abord attaché d'importance, mêlé qu'il était à la poussière des ossements, étant revenu sous la main du prince, ce dernier le rompit en l'examinant et aussitôt apparut un morceau de parchemin qui était l'inscription même dont nous venons de parler.

Le prince, conjointement avec les archevêques et l'évêque présent, en fit faire une copie qui fut insérée dans le procès-verbal dressé à cette occasion.

(1) Il est fort remarquable que la mâchoire inférieure de sainte Madeleine fut, d'ancienne date, yénérée à Rome en l'église de St.-Jean de Latran où, sans doute, elle avait été envoyée avant les ravages des Sarrazins; le rapprochement avec le chef en fut fait par le pape, en présence de Charles II, et l'on constata le parfait raccord des deux parties.

L'original de l'inscription, dont la découverte avait été de nouveau attestée par les archevêques de Narbonne, d'Arles, d'Embrun et d'Aix, et par les évêques de Mâguelone, d'Agde et de Glandèves fut envoyé au pape par le prince de Salerne, et le 5 mai 1280, eut lieu la translation solennelle du corps de Madeleine.

Une châsse en forme de baste, exécutée en décembre 1283, renferma le chef de la sainte; une couronne d'or surmontait ce reliquaire, qui est décrit dans le dernier inventaire fait par la Chambre des Comptes d'Aix, en 1780; on conserve encore à St.-Maximin plusieurs reliquaires renfermant d'autres parties du corps de sainte Madeleine.

Charles, devenu roi de Sicile, résolut de construire à St.-Maximin une église magnifique à la place de l'ancienne, et d'établir dans le prieuré des religieux de saint Dominique qu'il avait le projet de doter aussi du monastère de la St.-Baume, appartenant alors aux Cassianistes. Le P. Guillaume de Tonneins, religieux d'un grand mérite, fut nommé par le pape Boniface VIII, premier prieur du prieuré de St.-Maximin, soustrait, en même temps que la St.-Baume, à la juridiction de l'archevêque d'Aix.

Les pèlerins affluèrent à St.-Maximin plus nombreux que jamais : Les gentilshommes « signalaient leur piété envers
« sainte Madeleine en ordonnant qu'après leur mort, on
« transportât leurs restes à St.-Maximin ou à la St.-Baume
« pour y être inhumés, ou en y fondant des prières ou
« d'autres bonnes œuvres pour eux et pour leur famille. Le
« commun des pèlerins se contentait de gagner l'indulgence
« attachée à la visite de ces saints lieux et en rapportait une
« petite image de plomb représentant sainte Madeleine. On
« coulait ces images dans des moules en fer ou en cuivre
« qui appartenaient à la sacristie du couvent; et il n'y
« avait d'autres marchands autorisés à faire ce commerce

« dans le pays que ceux à qui le sacristain remettait ces
 « moules. Les choses persévérèrent ainsi jusqu'après la
 « contagion qui ravagea la Provence, sous la reine Jeanne,
 « et changea en quelque sorte la face de ce pays. Après ce
 « fléau, il arriva que plusieurs personnes de St.-Maximin,
 « ou qui étaient venues s'y fixer, firent graver de nouveaux
 « moules et vendirent des images de plomb aux pèlerins;
 « mais soit que la sacristie fût privée par là d'une petite
 « redevance, soit que ces nouvelles images fussent trop
 « défectueuses pour porter le public à la dévotion, les reli-
 « gieux s'élevèrent contre ce commerce non autorisé par
 « eux, et portèrent l'affaire de ces images au jugement du
 « roi et de la reine : Louis de Tarente et Jeanne écrivirent,
 « en conséquence, aux magistrats de St.-Maximin, le 29
 « avril 1354, que si la coutume contraire, alléguée par les
 « religieux, était certaine, ceux-ci devaient être maintenus
 « dans leur possession, et que dans ce cas on eût à défendre
 « à tous marchands, sous peine de grièves peines, de vendre
 « de ces sortes d'images, dans le lieu de St.-Maximin, sans
 « y être autorisés par le prieur. Il y a lieu de croire que les
 « religieux furent maintenus, car la coutume qu'ils allé-
 « guaient en leur faveur remontait au moins à l'année 1311. »
 (*Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Made-
 leinë en Provence*, par M. l'abbé Faillon, de St.-Sulpice.)

Nous donnons plus loin le texte de cette lettre qui con-
 stitue une pièce très-intéressante pour l'histoire des *enseignes
 de pèlerinage*.

La petite image de plomb que je publie aujourd'hui a
 matiqué à la masse énorme de *Monuments inédits sur
 l'apostolat de sainte Marie-Madeleine en Provence*, réunis
 et publiés par l'auteur de cet important ouvrage. Je m'ap-
 plaudis d'avoir ajouté à tant d'autres preuves ce témoi-
 gnage irrécusable du culte de sainte Madeleine en Provence.

Ce petit monument est d'autant plus intéressant qu'il remonte avec certitude à la moitié du XIV^e. siècle. C'est encore le blason qui vient à cet égard éclaircir tous les doutes : en effet, le blason d'Anjou ancien ou de Sicile, représenté sur le plomb derrière la figure de J.-C. assis, est chargé d'une bande; or, ce blason ainsi modifié était celui de Louis de Tarente, fils de Philippe de Tarente, frère du roi Robert, comme le prouve le sceau apposé au bas de la lettre dont nous venons de parler et qui est déposée aux archives du couvent de St.-Maximin (armoire 1, sac 3, n^o. 11).

Louis de Tarente ayant épousé, le 20 août 1347, Jeanne de Naples, petite-fille de Robert; devint, à cette époque, roi de Sicile et comte de Provence, et succéda naturellement au patronage exercé par les princes ses prédécesseurs sur l'abbaye de St.-Maximin. C'est donc postérieurement à cette date et avant l'année 1362, époque de la mort de Louis de Tarente, que notre image de plomb a dû avoir été fabriquée, car, à partir de cette dernière époque, Jeanne composa son blason *parti de Jérusalem et d'Anjou ancien sans bande*.

PIÈCE JUSTIFICATIVE.

Ordonnance de Louis et de Jeanne, roi et reine de Sicile, relative à la fabrication des images de plomb représentant sainte Madeleine (Extrait).

« Ludovicus et Johanna, Dei gratia rex et regina Jerusalem et Siciliae, ducatus Apuliae, et principatus Capuae; Provinciae et Forcalquerii ac Pedemontis comites, bajulis et judicibus terrae nostrae Sancti Maximini, de comitatu nostro provinciae, praesentibus et futuris fidelibus suis : gratiam suam et bonam voluntatem.

« Pro parte prioris et conventus regalis nostrae ecclesiae Sanctae Mariae Magdalenae, de dicta terra, nostrorum fide-

lium oratorum, habuit expositio reverens facta nobis, quod, a longo jam præterito tempore, consuetum fuit ac etiam tenaciter observatum, quod nullus, *cujuscunque conditionis existeret; in dictâ terrâ Sancti Maximini auderet facere imagines plumbeas, sculptas imagine dictæ Sanctæ Mariæ quæ peregrinis dantur ad devotionem ipsius sanctæ, præter ipsius prioris et conventus specialem licentiam et mandatum, datis ferris et aliis opportunis, habentibus dictam licentiam, per sacristam ipsius ecclesiæ; et continue per annos quadraginta tres præteritos, dicti prior et conventus fuerunt in possessione pacifica dandi dictam licentiam, ipsis facientibus dictas imagines, et dandi ferros et ad id alia opportuna. Nonnulli tamen de dicta terra, seu inibi habitantes, a tempore generalis mortalitatis, proximè præteritæ, non verentes super præmissis, dictam ecclesiam perturbare, eorum auctoritate propria, præter licentiam et mandatum ipsorum prioris et conventus, dictas imagines plumbeas faciunt et peregrinis vendunt; contra præfatam antiquam et observatam consuetudinem temere venientes, in juris injuriam, dictæ quæ ecclesiæ præjudicium et gravamen. Super quo nostra provisione petita, nos gravamina quælibet, nostris irrogata fidelibus, et præcipue præfatæ nostræ ecclesiæ, cujus sumus et esse debemus præcipui defensores, detestabile abhorrentes ac attendentes quod jura ecclesiarum defendere domini..... cura debet esse solita: volumus ac vobis committimus et jubemus quatenus si vocatis evocandis, summarie inspecta tantum substantia, veritatis, vobis constiterit de præmissis, dictos priorem et conventum, seu ipsam ecclesiam, in possessione in qua eam super præmissis inveneritis, justis et opportunis vestris præsiidiis, manu teneatis ac etiam defendatis, non permissuri eos per molestatores et turbatores ipsos, seu quosvis alios, super præmissis, aliquatenus indebite molestari. Et nihilominus, sub certa et for-*

midabili pœna mandetis expresse molestatoribus ipsis et cuilibet eorundem, pro parte nostrâ ab eis, si secus indè fieret, irremissibiliter extorquenda, quod a molestationibus ipsis indebitis desistentes, omnino permittant eos dictam que ecclesiam, super his, pacifica possessione gaudere. Si vero molestatores ipsi, super præmissis, jus aliquod forte habere prætendunt; illud, si voluerint, eorum competendi iudice, ordine debito, prosequantur. Præsentes autem litteras, post opportunam inspectionem earum, remanere volumus præsentanti efficaciter in antea valituras. Datum Neapoli, per Sergium dominum Ursonis de Neapoli, militem, juris civilis professorem, magnæ nostræ curiæ magistrum rationalem, vicé protonotarium regni Siciliæ, anno Domini M^o. CCC^o. LIIII^o., diè penultimo aprilis, VII ind., regnorum nostri regis anno VI^o., nostræ vero reginæ anno XII^o. »

ENSEIGNE DE NOTRE-DAME DE ROC-AMADOUR.



Roc-Amadour est un lieu de pèlerinage célèbre situé au milieu de l'ancienne province du Quercy, à 18 kilomètres Nord-Est de Gourdon : placé au milieu d'un site excessivement

pittoresque, il semble comme suspendu entre le ciel et la terre. Roc-Amadour doit sa célébrité, d'une part, au culte fervent rendu, depuis les temps les plus reculés, à la Sainte Vierge, dans une chapelle particulière de l'église de cette localité, et, de l'autre, aux reliques de saint Amadour qui y ont été conservées pendant long-temps et dont on montre encore quelques vestiges.

Qu'on se figure un pays aride, stérile, couvert de cailloux épars, au-dessus duquel s'élèvent, jusqu'aux nues, des massifs énormes de pierre, puis une prairie étroite appelée dans les titres la *Vallée ténébreuse*, qui serpente comme un mince filet vert entre deux rochers parallèles. Sur les premières rampes commencent à paraître les maisons de Roc-Amadour, d'autres leur succèdent qui sont elles-mêmes surmontées de constructions plus élevées, et ainsi de suite jusque vers le milieu de la montagne.

Comme un nid d'aigle, apparaît, au-dessus du bourg, l'antique église de Roc-Amadour, que dominant encore des rochers plus élevés aujourd'hui sans échos, naguères retentissants des chants augustes d'un monastère placé à leur cime.

Sur la roche la plus inaccessible, on voit encore les vestiges d'un ancien donjon, qui servait à protéger la chapelle de la Vierge et ses fidèles serviteurs. Un escalier de deux cent soixante-dix-huit marches donnait accès à la chapelle, et les pèlerins avaient coutume de le gravir sur leurs genoux en récitant quelques prières à la gloire de Marie.

Les chapelles commençaient vers la centième marche de cet escalier monumental; on en comptait douze en l'honneur des douze apôtres, et plusieurs autres élevées par la piété à saint Amadour, sainte Anne, saint Michel, saint Jean-Baptiste et au divin Sauveur.

« Sur la gauche s'élève une terrasse recouverte en partie
« par un roc escarpé et menaçant; il est entaillé dans le fond

« et présente la forme d'une étroite cellule, qui servait, dit-
« on, de retraite à saint Amadour durant sa vie et est de-
« venue, après sa mort, le lieu de son tombeau. Le tombeau
« maintenant est vide et la pierre renversée.....

« D'un côté est la chapelle St.-Michel; c'est là qu'on voit
« la célèbre épée de Roland, et des chaînes portées autrefois
« par des chrétiens retenus captifs sur les côtes de Barbarie
« et rendus à la liberté par l'intercession de Marie..... De
« l'autre côté, c'est-à-dire à droite, vous voyez la porte de
« la chapelle miraculeuse ornée de colonnes ou de pilastres
« ayant pour chapiteaux des feuilles de choux à plis nombreux
« et surmontée autrefois des armes de l'évêque de Tulle. »

Rien de plus simple que l'intérieur de cette chapelle : le rocher en forme l'abside; l'autel est de bois et paraît remonter aux temps les plus reculés.

Des figures en relief décorent le devant de l'autel; trois anciens tableaux enlâssés dans une boiserie partagée par des colonnes, servent de base à une niche assez élégante où repose l'effigie de la Vierge miraculeuse. Sa figure est petite et noire; l'enfant Jésus est assis sur les genoux de sa mère, appuyé sur l'un des bras et soutenu par l'autre. Quatorze lampes d'argent s'échelonnant les unes au-dessus des autres, brûlaient autrefois devant l'autel consacré par saint Martial; mais le souvenir seul s'en est conservé. La chapelle de Saint-Sauveur, où les chanoines célébraient leur office, est beaucoup plus vaste; le roc lui sert encore d'enceinte; sous cette chapelle, qui est presque une église, on voit une crypte dédiée à saint Amadour; c'était autrefois l'église paroissiale.

« En montant sur le toit de l'église de Notre-Dame par un
« escalier en limaçon, on arrive à une rampe de degrés trem-
« blants, ruinés; sans garde-fou, suspendue sur l'abîme. On
« ne peut franchir ce dangereux passage qu'aidé de quelques
« arbrisseaux qui, de loin en loin, ont crû dans les fentes du

« rocher. Le voyageur n'affronte qu'en frémissant cette périlleuse ascension : un faux pas, une distraction, quelque pierre roulante, un de ces degrés mobiles qui se détacherait suffirait pour assurer sa perte. C'est par cette effrayante voie qu'on parvient au fort situé sur le sommet du rocher. »

L'origine du pèlerinage de St.-Amadour se perd dans la nuit des temps; on ignore même ce qu'était ce saint personnage qu'on a confondu à tort, pendant long-temps, avec le Zachée de l'Évangile, et ensuite avec saint Amateur, évêque d'Auxerre.

L'auteur de l'*Histoire critique et religieuse de Notre-Dame de Roc-Amadour* pense qu'à une époque reculée qu'il est impossible de déterminer, un saint s'est retiré dans les rochers de la vallée ténébreuse, et que, par humilité, il a dérobé son nom à la connaissance des hommes. La dénomination de saint Amadour lui serait venue, suivant cet auteur, de son amour pour la retraite; d'*Amator rupis*, le vulgaire aura fait *Amadour*. On croit que sa dévotion particulière au culte de la Vierge le porta à lui bâtir une petite chapelle qui fut consacrée par saint Martial, son ami, c'est-à-dire vers le III^e. siècle de l'ère chrétienne, ce qui ferait de Roc-Amadour l'un des plus anciens pèlerinages connus.

Si la vie de saint Amadour est entourée de ténèbres, l'histoire de ses restes précieux est plus certaine. Il fut enseveli d'abord sous le seuil, ou plutôt, comme le prouvent les restes de son sépulcre, dans le vestibule de la chapelle de Notre-Dame, et il y demeura caché jusqu'à l'an 1166. « A cette époque, un habitant du pays se trouvant à l'extrémité, ordonna à sa famille, peut-être par une inspiration divine, d'ensevelir sa dépouille terrestre à l'entrée de l'oratoire. A peine eut-on creusé la terre que le corps du bienheureux Amateur fut retrouvé dans son intégrité, et c'est

« dans la même intégrité qu'il fut placé à l'église, près de
 « l'autel, et montré à la dévotion des pèlerins. Alors il se fit
 « dans ce lieu des miracles si nombreux et si inouis, par la
 « puissance de la très-sainte Vierge, que le roi Henri II qui
 « se trouvait à Castelnau de Bretenous, vint lui-même pour
 « y satisfaire à sa dévotion (1).

« Ces restes précieux demeurèrent sans corruption pendant
 « plusieurs siècles, de telle sorte que l'on disait en proverbe :
 « *ceci est entier comme le corps de saint Amadour*, ou bien
 « *il est en chair et en os comme saint Amadour*, jusqu'à
 « l'an 1562, où les Huguenots s'étant emparés de la ville,
 « pillèrent la chapelle et livrèrent aux flammes ces bienheu-
 « reuses reliques. » (*Hist. de N. D. de Roc-Amadour par*
A. B. Caillau.)

Il ne reste plus aujourd'hui à Roc-Amadour que deux reliquaires dans lesquels on aperçoit quelques ossements plus ou moins calcinés et que des âmes pieuses ont sauvés de la double profanation de 1562 et de 1793.

J'ai dit qu'on voyait à Roc-Amadour l'épée de Roland. On rapporte en effet que le neveu de Charlemagne, en traversant le Quercy, vers l'année 778, s'arrêta au saint lieu, et vint offrir à la Sainte Vierge une masse d'argent du poids de son épée. Duplex ajoute qu'après la mort de Roland, son épée qui avait d'abord été placée au-dessus de son chef, en l'église de St.-Romain de Blaye, où il était enterré, fut ensuite transportée à Roc-Amadour, et son oliphant en l'église collégiale de St.-Severin-lès-Bordeaux (2).

Mais l'épée de Roland disparut pendant les siècles orageux qui suivirent, et on y substitua la lourde masse de fer qu'on voit aujourd'hui.

(1) Robertus de Monte ad an. 1170. — Cathala-coture, *Hist. du Quercy*, liv. III, ch. xi, p. 438.

(2) Duplex, *Hist. de France*, Charlemagne, ch. viii et xi, p. 324.

Saint Louis, à peine rétabli d'une longue maladie, fit, en 1245, un pèlerinage à Notre-Dame de Roc-Amadour, en action de grâces de sa guérison; il était accompagné de la reine Blanche et de ses frères.

Charles-le-Bel, la reine sa femme et le roi Jean de Bohême, se rendirent aussi, en 1324, à Roc-Amadour.

Dans le XV^e. siècle, les pèlerinages devinrent de plus en plus fréquents; Louis XI fit ses dévotions à Notre-Dame de Roc-Amadour à son retour du Languedoc, en 1463. Nul doute que ce roi, qui, on le sait, avait une affection particulière pour les images de plomb provenant des pèlerinages, n'ait rapporté de Roc-Amadour une de ces enseignes dont nous donnons aujourd'hui la figure, et dont les pèlerins ne manquaient pas de se munir, comme pour attester l'accomplissement de leur vœu.

Cette petite plaque servait même à protéger ces derniers. « Amis et ennemis respectaient également les pèlerins « portant une certaine marque que l'on vendait dans ce lieu « saint. On trouve qu'un anglais ayant été pris par les soldats « de Cahors, fut mis en liberté aussitôt qu'on le reconnut « pèlerin de Notre-Dame de Roc-Amadour (2). Les Anglais « en usaient de même; mais, pour jouir de ce privilège, il « ne fallait pas manquer de porter le signe appelé dans l'acte « latin *Sportulas* ou *Sportellas*; c'étaient des pièces de « plomb où d'un côté était gravée l'image de la Vierge, et « de l'autre celle de saint Amadour. Les habitants de la ville « en faisaient d'une autre manière où était la Véronique; mais « elles n'étaient pas si reconnues que les autres. L'évêque de « Tulle, comme abbé de Roc-Amadour, donnait de droit les « premières et défendait aux habitants d'en vendre. Ceux-ci

(1) Chron. Lemov., Bibl. des mss., fonds Gaignères.

(2) L'abbé de Fouilhac, Chron. manusc. du Quercy, à l'an 1399.

« vendaient les unes et les autres pour gagner leur vie dans
 « ce malheureux temps. Enfin il fut convenu, en 1425, que
 « l'Evêque permettrait aux habitants de débiter ces sortes
 « de marques de même coin pendant deux ans (1). »

L'enseigne que je publie aujourd'hui et qui appartient à M. Rouyer, est un des plus beaux monuments de ce genre que je connaisse. Elle me paraît remonter au XIII^e. siècle ; toutefois, je ne serais pas surpris qu'elle ne fût que du XIV^e. Le mot SIGILLVM, qui, dans la circonstance, ne peut être traduit par *sceau*, est tout simplement le diminutif du mot SIGNVM plus communément employé sur ces monuments ; ces expressions me semblent assez bien rendues par les mots *image* ou *représentation*.

On trouve d'ailleurs d'autres exemples de l'emploi de *sigillum* au lieu de *signum*. M. Rigolot a publié une enseigne de saint Eloi de Noyon dont la légende est : SIGILLVM SANCTI ELIGII NOVIOMENSIS EPISCOPI (2).

Ces images durent être extrêmement répandues, et il n'est pas étonnant que notre enseigne ait été découverte à Paris, dans le lit d'un fleuve, réceptacle commun des débris abandonnés par toutes les générations qui ont vécu sur ses bords depuis vingt siècles.

« Un témoin oculaire rapporte avoir vu, en un jour, plus
 « de trente processions monter, avec dévotion, les marches qui
 « conduisent à la sainte chapelle, et un chanoine de Roc-
 « Amadour, non content de lui confirmer le fait, lui protesta
 « en avoir vu souvent un bien plus grand nombre. »

Qu'on juge par là de la masse énorme d'enseignes qui devaient exister au moyen-âge ; si donc l'on peut être surpris

(1) L'abbé de Fouilliac, Chron. manusc. du Quercy, à l'an 1425.

(2) *Monnaies inconnues des Evêques des Innocents et des Fous*, in-8°, Paris, Merlin, 1837.

d'une chose, c'est qu'il n'en existe pas davantage aujourd'hui : nul doute que si ces petits monuments eussent été de bronze, ils ne se fussent retrouvés en grand nombre ; mais le plomb est de sa nature trop fusible pour résister à l'incendie. D'un autre côté, les générations successives, perdant la tradition de l'intérêt qui s'attachait à ces monuments, les ont livrés sans doute aux fondeurs ou les ont dénaturés elles-mêmes. Il a fallu qu'une circonstance propice, comme le curage de la Seine, révélât l'existence de ces curieuses reliques, que le fleuve avait protégées pendant cinq siècles.

ENSEIGNE DE SAINT ELOI DE NOYON.



Plaque de plomb carrée fortement oxidée : saint Eloi, forgeant sur une enclume, lève la main gauche pour recevoir un objet enroulé que lui présente un personnage debout ; derrière ce dernier est un cheval bridé au-dessus duquel on aperçoit, dans les nuages, un ange encensant.

Dans la partie supérieure, la légende : SIGNV SCI ELIGII.

D'après le caractère de cette inscription et la rudesse du

travail, cette enseigne peut remonter aux premières années du XIII^e. siècle, sinon à la fin du précédent.

Le mode de suspension consistait dans une forte belière placée vers le centre de l'inscription, et dans deux annelets situés aux deux angles inférieurs.

Deux enseignes qui présentent avec celle-ci la plus grande analogie, ont été publiées par M. Rigolot sous les n^{os}. 117 et 118, dans son ouvrage intitulé *Monnaies inconnues des Evêques, des Innocents, des Fous, etc.*

Dans ces deux représentations, le personnage présentant l'objet enroulé est à genoux, et c'est un serpent, à n'en pas douter, d'après la gravure du moins, qui est offert à saint Eloi. A ce sujet, l'auteur fait remarquer que « dans une
« requête présentée, en 1379, par les religieux de l'abbaye
« de St.-Eloi de Noyon, il est parlé des pèlerins qui se
« rendaient au tombeau de saint Eloi, lui faisaient offrande
« de chandelles de cire et achetaient certains *signes* et
« écharpes de pèlerinage, lesquels objets se vendaient au
« profit de l'abbaye (Annales de l'église cathédrale de Noyon,
« par Jacques Levasseur, 1633, p. 495). »

M. Rigolot ne fait pas de doute, dans les lignes qui suivent, que l'objet enroulé ne soit *un cierge roulé en forme de serpent*.

Je ne saurais partager cette opinion, et voici pourquoi : toutes les enseignes dont je donne la figure et toutes celles que j'ai pu voir dans les collections, représentent les saints dans le trait le plus frappant, le plus populaire de leur vie ; les saints y sont glorifiés par le miracle ou l'action qui les recommande le plus à notre culte ; jamais ce culte lui-même n'y est figuré.

Si l'on remarque d'ailleurs que dans l'action représentée sur notre enseigne, figure un ange qui encense le saint, et que dans l'une des deux plaques données par M. Rigolot,

une main bénissante paraît au-dessus des personnages, — deux signes visibles de l'intervention divine au XIII^e. siècle, — on devra reconnaître dans cette scène un miracle du saint : le serpent ou dragon tenu par le chevalier est l'ennemi éternel du genre humain dompté par la vertu du saint. Dans un vitrail fort beau, du milieu du XIII^e. siècle, de la cathédrale du Mans, placé au centre du latéral droit de la chapelle de la sainte Vierge, saint Eloi, vêtu en forgeron, est représenté tenant par ses pinces le muse d'un diable vert qui paraît implorer merci.

L'épithète NOVIOMENSIS qui accompagne le nom ELIGH dans les deux plaques de M. Rigolot, et l'identité de leurs représentations avec la nôtre, ne permettent pas de douter que notre enseigne ne soit aussi le résultat d'un pèlerinage accompli à Noyon. Un examen très-attentif de cette enseigne m'a fait reconnaître que l'objet enroulé se terminait aussi par une tête béante qui a disparu presque entièrement sous l'oxide accumulé pendant sept siècles.

ENSEIGNE DES SAINTS LAURENT ET ETIENNE.



12

Voici un petit monument curieux par son inscription :
 † SIGNA MARITRVM LAVRENTII ET STEFANI. Je ne
 parle pas de l'orthographe vicieuse du mot MARITRVM,

résultat visible d'une erreur de la part du graveur, mais du substantif pluriel SIGNA appliqué à un monument unique, présentant toutefois deux images de saints; on voit mieux dès lors l'acception dans laquelle il faut prendre le mot SIGNVM, appliqué aux monuments de ce genre.

Saint Laurent tient, à la main droite, soit le manche du gril énorme placé devant les saints personnages, soit l'instrument qui a servi aux bourreaux pour hâter sa mort. Voici comment s'exprime la légende dorée, qui est le point de départ de toutes les représentations figurées du moyen-âge :

« Dixit que Decius : Affératur lectus ferreus ut requiescat
 » in eo contumax Laurentius. Ministri ergo eum exuerunt
 « et super cratem ferreum extenderunt; et, prunis suppositis,
 « eum cum furcis ferreis compresserunt. » On connaît ce trait célèbre du martyr : « Dixit que hilari vultu ad Decium :
 « ecce miser assasti unam partem, gira ad aliam et manduca.... »

La représentation de saint Étienne offre un signe caractéristique qui a failli m'échapper, tant l'enseigne est oxidée, ce sont quatre pierres qui accompagnent la tête du martyr en-dehors du nimbe; je suis certain maintenant du fait, car j'ai sous les yeux l'ancien bois gravé qui sert d'illustration aux éditions de la légende dorée antérieures au XVI^e. siècle, et saint Étienne y est représenté en habit de diacre, lisant dans un livre et portant trois pierres sur la tête. Ainsi ce bois gravé, véritable image populaire, se rattache directement aux représentations typiques des XII^e. et XIII^e. siècles. Ce fait est important à constater. Il est essentiel qu'aujourd'hui où l'imagerie est tombée si bas, les artistes soient bien convaincus qu'il existe, dans l'iconographie chrétienne, des types consacrés en quelque sorte par une longue tradition, qui ont servi, pendant des siècles, à caractériser tel ou tel saint, qui ont guidé la dévotion de nos pères et qui doivent

encore inspirer la nôtre. L'hagiographie n'est point un art où la fantaisie puisse à son gré se jouer, c'est une véritable science où l'érudition doit servir de guide à l'art. Ce sont les vitraux, les manuscrits, les sceaux et, nous sommes heureux d'ajouter, les images de plomb, qu'il faut consulter pour avoir de bonnes représentations de saints — les véritables images de la piété nationale.

ENSEIGNE DE NOTRE-DAME DE TOMBELAINE.



Plaque en plomb découpée représentant une enseigne malheureusement mutilée de Notre-Dame de Tombelaine ou du Mont-St.-Michel.

Il existait près de l'abbaye du Mont-St.-Michel un château-fort dit de *Tombelaine*, dont un ancien dessin paraît avoir été retrouvé à la Tour de Londres, et il est probable que le mot *Tombelaine*, de *Tumbâ*, s'appliquait au rocher lui-même et servait à le désigner avant que la dévotion de saint Michel ne lui eût donné son nom actuel.

Notre enseigne se rapporte vraisemblablement au pèlerinage du Mont-St.-Michel, si célèbre au moyen-âge. On peut consulter à ce sujet l'*Histoire de l'abbaye du Mont-St.-Michel*, par M. l'abbé Desroches, curé d'Isigny, 2 vol. in-8°; la description qu'en a donnée M. Maximilien Raoul,

1 vol. in-8°, Paris, 1834 ; ou celle de M. l'abbé Boisselat, 1 vol. in-8°.

Il ne paraît pas que notre enseigne, au bas de laquelle on lit en caractères gothiques bourgeois *Tumbelaine*, soit beaucoup antérieure au XV^e. siècle. Une aiguille, placée derrière, servait à accrocher le petit monument à la cape de drap du pèlerin et plus tard à la tenture de sa chambre ; nous en donnons la coupe.

ENSEIGNE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS.



† VECI : S : MOR : DE : S FOCES. Telle est l'inscription en belles capitales gothiques du XIV^e. siècle, qui entoure la figure en partie détruite de saint Maur, dans notre enseigne. VOICI SAINT MAUR DES FOSSÉS ; on le voit, le langage national commence, au XIV^e. siècle, à détrôner la langue savante : la révolution littéraire, commencée à la fin du XIII^e. siècle, dans les actes ecclésiastiques, envahit les monuments ; les jetons, les scèaux, et nous pouvons dire les enseignes, ne présentent guère, dans le XIV^e. siècle, que des légendes françaises : c'est là qu'il faut étudier les premiers vagissements de cette langue française qui devait trois siècles plus tard enfanter des merveilles.

Au revers de notre enseigne, on lit : † AVE : MARIA : E : D.... A : D. Sans doute AVE : MARIA : MATE : DEI : GRATIA. Je donne, sous le n°. 2, une coupe des deux inscriptions; elles laissent entre elles, on le voit, un espace vide qui forme ainsi un sillon circulaire destiné sans doute à contenir le cordon qui suspendait l'enseigne à l'habit du pèlerin; c'est un mode d'attache que nous n'avions pas encore rencontré.

St.-Maur-des-Fossés, bourg sur la Marne, est situé à une demi-lieue de Vincennes, près Paris; il y avait dans ce lieu une abbaye de l'ordre de saint Benoit, fondée au VII^e. siècle, qui fut d'abord appelée St.-Pierre-des-Fossés; elle prit le nom de St.-Maur, lorsque les reliques de ce saint abbé y furent transportées, au IX^e. siècle, de l'abbaye de Glanfeuil ou de St.-Maur-sur-Loire, à cause des incursions des Normands. Les reliques de saint Maur, qui avaient toujours été en grande vénération, furent transférées solennellement à l'abbaye de St.-Germain-des-Prés, à Paris, le 30 août 1750.

Notre enseigne est donc un monument de la piété parisienne.

ENSEIGNE-DE SAINT NICOLAS.



Plaque de plomb représentant saint Nicolas et les trois jeunes gens sauvés par son intervention; en exergue S.

NICOLAI. L'inscription est française ; S. NICOLAI est l'ancienne prononciation vulgaire du nom de saint Nicolas.

Au moyen-âge, saint Nicolas est partout, c'était le patron des clercs. Je possède un curieux méreau de plomb du XV^e. siècle, sur lequel on voit d'un côté saint Nicolas et les trois jeunes gens dans le baquet fatal, et de l'autre, en trois lignes, l'inscription suivante en gothique bourgeois : Au . ptre . et . clercs . de . Paris. Une coquille en haut et en bas de l'inscription.

Notre enseigne pourrait être aussi de Paris, mais, je le répète, la dévotion de saint Nicolas était générale au moyen-âge : les auteurs de la *Monographie des vitraux de Bourges* y ont représenté la légende de saint Nicolas ; la cathédrale du Mans renferme aussi un vitrail fort remarquable offrant les épisodes les plus remarquables de la légende de ce saint.

ENSEIGNE DE SAINT-JULIEN DE VOUVANT.



Plaque de plomb circulaire pourvue à l'envers d'un anneau destiné à la fixer à l'habit : c'est littéralement un grand bouton.

Au centre, un chevalier armé de toutes pièces, portant la croix sur son armure et sur le pennon de sa lance ; à la circonférence, la légende : SAINCT IULIAN DE VOVANT.

Vouvant, petite bourgade de la Vendée, possède une église fort remarquable dont le portail, très-ornementé, remonte au XII^e. ou au XI^e. siècle; une abbaye, maintenant détruite, s'élevait à côté de l'église. La dévotion de saint Julien, fort répandue au XV^e. siècle, a donné naissance à un grand nombre d'images de ce saint; nous en connaissons en émail et en verre peint. Voici une enseigne portant tous les caractères de la fin du XV^e. siècle, qui consacre le souvenir d'un pèlerinage accompli à cette époque, à l'abbaye de Vouvant, en l'honneur de saint Julien. Un détail du portail de son église vient confirmer cette induction : au-dessous d'un grand bas-relief représentant la Cène, qui occupe toute la largeur de la façade, on voit, des deux côtés de la voussure du portail, deux grandes statues du XV^e. siècle, dont l'une représente le Sainte Vierge et l'autre un chevalier armé de toutes pièces; ce chevalier ne peut être que notre saint Julien, celui que la dévotion des pèlerins allait honorer à Vouvant, et dont elle rapportait précieusement l'image.

Il existe plusieurs saints du nom de Julien; la légende dorée et Durand de Mende en comptent quatre ou cinq, les ouvrages modernes un plus grand nombre : il s'agit ici, selon toute vraisemblance, de ce chevalier qui, par une fatale erreur, tua le même jour son père et sa mère, et se voua, pour expier son crime involontaire, au soulagement des pauvres. La légende dorée donne, tout au long, cette émouvante légende.

Fragment d'une enseigne de saint Georges qui paraît être du XIV^e. siècle. Je n'ai rien à dire de particulier à son sujet. Ce que je donne de l'enseigne est insuffisant pour fournir même des indices sur sa provenance; mais il est probable qu'une légende aujourd'hui détruite indiquait le lieu du pèlerinage. Saint Georges, comme saint Julien, comme saint

Michel, et, en général, comme tous les saints guerriers, porte la croix sur ses armes : c'est le blason céleste.

ENSEIGNE DE SAINT GEORGES.



Le mode d'attache, indice assez caractéristique de l'époque, ressemble à ceux des enseignes de Notre-Dame de Tombelaine et de saint Nicolas, qui sont du XV^e. siècle ou du commencement du XVI^e.

ENSEIGNE DE SAINTE BARBE.

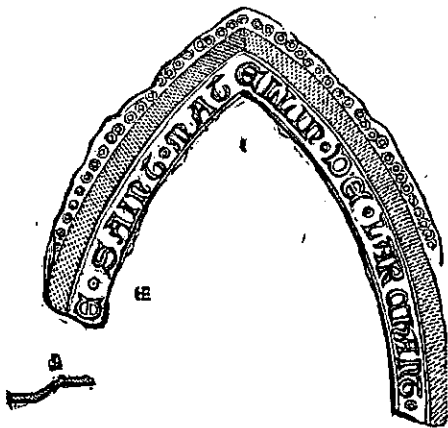


Plaque en métal
de cloche.

Cette enseigne est-elle un signe de pèlerinage ou une médaille de confrérie? Je ne saurais le dire; j'en connais un

assez grand nombre en losange comme celle-ci ou circulaires comme celle de saint Julien ; elles ont toutes été trouvées à Paris, et elles peuvent fort bien avoir été, au commencement du XVI^e. siècle, la médaille de corporation des canonniers : de nos jours on célèbre encore bruyamment la fête de sainte Barbe, et rien n'empêche de supposer que notre enseigne figurait au XVI^e. siècle, soit au bonnet, soit au pourpoint des compagnons du *Tonnoire*, dans les jours de grande cérémonie.

ENSEIGNE DE SAINT MATHURIN DE LARCHANT.

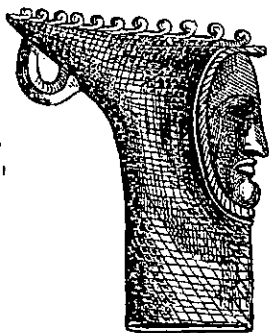


Il ne me reste malheureusement qu'un fragment d'une très-grande enseigne où l'on voit écrit en belles capitales du XIV^e. siècle : E . SAINT . MATELLIN . DE . LARCHANT ; le n^o. 2 donne la coupe du métal : l'inscription et la figure du saint qui occupait le centre de l'enseigne étaient placées dans un plan surhaussé par le biseau qui régnait au pourtour, et il est probable que l'enseigne de saint Mathurin, fortement surhaussée par quelques-unes

Saint Mathurin , né dans le diocèse de Sens , mourut avant l'année 388 ; on porta son corps à Sens. Depuis, il fut transféré au village de Larchant , près Nemours (Seine-et-Marne). On bâtit en ce lieu , qui appartenait à la cathédrale de Paris , une église sous l'invocation du saint prêtre et l'on y voit encore une châsse qui renferme une partie de ses reliques ; la dévotion y attire un grand concours de fidèles et l'on porte la châsse du saint aux paroisses voisines le jour de l'Ascension et le mardi après le 11 juin.

Notre fragment d'enseigne est un témoignage incontestable du culte rendu , au XIV^e. siècle, à saint Mathurin , dans la petite bourgade de Larchant.

RUSTE DE RELIGIEUX OU DE PÈLERIN ENCAPUCHONNÉ.



On sait qu'un grand nombre de reliquaires ont eu , au moyen âge, la forme d'un chef richement orné, de la tête duquel les reliques devaient y être renfermées. C'est un reliquaire populaire du XIII^e. ou XIV^e. siècle , pour l'usage des pèlerins , mais dont la forme est un petit sac

intactes et à l'abri de la pluie les reliques, qu'on y maintenait en pressant tout simplement ses bords inférieurs ; la bélière étant placée au sommet du capuchon , le reliquaire se maintenait toujours dans une position verticale.

Je possède un petit méreau de plomb représentant un pèlerin, la tête encapuchonnée comme celle de notre enseigne , l'escarcelle au côté et le bourdon à la main.

Tous les petits monuments que nous venons de passer en revue sont sortis du lit de la Seine ; nous les avons religieusement recueillis un jour que nous accomplissions , nous aussi, un pèlerinage dans la grande ville.

